

Modèle 2025-2026

Composante :	DSP
Adopté par le conseil de composante le :	16-mai
Adopté par la CPVU en date du :	08/07/2025

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale
	<input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage
	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue
	<input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation

Dispositions particulières, MC2C spécifiques relatives à l'inscription en AJAC pour les L1 et les L2. Cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé le BCC disciplinaire annualisé, et la totalité des UE de BCC complémentaire d'appui et linguistique dans l'un des deux semestres.

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal dans les matières soumises à travaux dirigés, le poids de l'épreuve est de 100% de la note finale. Les blocs sont annualisés. Le bloc disciplinaire peut compenser le bloc complémentaire d'appui si la moyenne obtenue au bloc complémentaire d'appui est supérieure ou égale à 7/20. Le bloc linguistique se compense avec les autres blocs si la moyenne à l'année est acquise.

Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session. La note de contrôle continu n'est pas prise en compte dans le calcul de la note de seconde chance.

En cas d'échec à l'issue de la première session, l'étudiant peut définir la liste des épreuves de seconde chance où il ne se présente pas. La note de première session est alors reportée automatiquement, sans qu'il n'ait à en faire la demande par écrit. S'il se présente à l'épreuve de seconde chance, la note alors obtenue remplace celle de la première session. L'étudiant qui ne souhaite pas bénéficier du report automatique de note de la session 1 à la session 2 en cas de non-présentation en session 2 doit en faire la demande par écrit à la scolarité dans les 5 jours ouvrés qui suivent la diffusion des résultats de la première session. Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire / optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances														
							Présentiel			Total présentiel	Heures FOAD			Total horaire	1ère session				2nde chance									
							Heures CM	Heures TD	Heures TP						Type de contrôle		Type de contrôle											
							Contrôle continu		Examen terminal		Autres			2nd session		Autres												
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve																	
<b>BC disciplinaire</b>							<b>180</b>	<b>108</b>		<b>288</b>		<b>288</b>	<b>36</b>															
LDRT10	S1	Introduction générale au droit	general introduction to law	Obligatoire	M. Clément-Fontaine / A. Schoginmél		30	18		48		48	6		50	écrit	50	écrit										
LDRT11	S1	Droit constitutionnel 1	constitutional law 1	Obligatoire	A. Zaradny / O. Pluen		30	18		48		48	6		50	écrit	50	écrit										
LDRT12	S1	Histoire du droit 1	history of law 1	Obligatoire	S. Pettrenaud / C. Bouglé-Le Roux, Th. Barbieux		30	18		48		48	6		50	écrit	50	écrit										
LDRT20P	S2	Droit civil : droit des personnes et de la famille	civil law	Obligatoire	C. Bernard-Xémard / J. Traullé		30	18		48		48	6		50	écrit	50	écrit										
LDRT21P	S2	Droit constitutionnel 2	constitutional law 2	Obligatoire	J-B. Duclercq		30	18		48		48	6		50	écrit	50	écrit										
LDRT22P	S2	Histoire du droit 2	history of law 2	Obligatoire	S. Pettrenaud / T. Barbieux		30	18		48		48	6		50	écrit	50	écrit										
<b>BCC disciplinaire complémentaire d'appui</b>							<b>220</b>	<b>40</b>		<b>260</b>	<b>12</b>	<b>272</b>	<b>17</b>															
LDRT03	S1	Institutions administratives et judiciaires		Obligatoire	B. Mathieu / A. Zaradny / D. Zwolarsky		30			30		30	3				100	écrit										
METH01	S1	Méthodes et fondamentaux du raisonnement		Obligatoire							12	12	1	100	Validation d'acquis													
LDRT13P1	S1	Introduction à la science politique	introduction to political science	Obligatoire	B. Laumonier / C. Dupuy		30			30		30	2				100	écrit										
LDRT05P1	S2	Institutions internationales et européennes	international and european institutions	Obligatoire	L. Antoine		30			30		30	3				100	écrit										
LDRT24P1	S2	Idees politiques	Political concept	Obligatoire	A. Miranda		30			30		30	3				100	écrit										
TDREML1	S1 et S2	remédiation		obligatoire				40		40		40	1	100	oral													
<b>1 UE AU CHOIX</b>							<b>40</b>			<b>40</b>		<b>40</b>	<b>2</b>															
LDRT19B	S1	Histoire politique de la France	political history of France	UE Obligatoire à choix	B. Livet		20			20		20	2				100	écrit										
LDRT07P1	S1	Grands enjeux économiques et sociaux	Major economics and social issues	UE Obligatoire à choix	E. Weckert		20			20		20	2				100	écrit										
<b>AU CHOIX UNE UE</b>							<b>60</b>			<b>60</b>		<b>60</b>	<b>2</b>															
LDRT08P1	S2	Culture juridique : Arts et littérature	Legal culture: arts and literature	UE Obligatoire à choix	C. Bouglé-Le Roux		20			20		20	2				100	écrit										
LDRT21A	S2	Droit et politique aux US	law and politics in the US	UE Obligatoire à choix	Chr. Malaplate		20			20		20	2				100	écrit										
LDRTGEO	S2	Géopolitique	geopolitics	UE Obligatoire à choix	Th. Lindemann		20			20		20	2				100	écrit										
<b>BCC linguistique (1 langue au choix par semestre)</b>								<b>72</b>		<b>72</b>		<b>72</b>	<b>4</b>															
ANGS1	S1	Anglais écrit	english	UE Obligatoire	Chr. Malaplate			18		18		18	2	100	écrit													
ESPS1	S1	Espagnol écrit	spanish	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2	100	écrit													
ANGS2	S2	Anglais écrit	english	UE Obligatoire à choix	Chr. Malaplate			18		18		18	2	100	écrit													
ESPS2	S2	Espagnol écrit	spanish	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2	100	écrit													
<b>BC d'ouverture</b>																												
Compétences d'ouverture																												
UE libre																												
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)					Sébastien Floquet	X	8			6		14	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet				50% / 50%	oral / Rapport d'activité						
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4					Emmanuel VILLARET	X	18h						3	100	pratique (65%) et théorique (35%)						100	pratique (65%) et théorique (35%)						
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)			Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouradine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3	100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier / audiophonique (média-radio)				50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)				
<b>Total heures maquettes</b>							<b>400</b>	<b>220</b>		<b>620</b>	<b>12</b>	<b>632</b>	<b>57</b>															
<b>Total heures étudiant</b>													<b>536</b>															

ACCREDITATION 2020 - 2025  
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES  
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE  
Année universitaire 2025-2026

1ere année

Intitulé de la mention : droit  
Intitulé du parcours type (si existant) : remédiation

